

Intempéries : l'ONF maintient son appel à la vigilance en forêt

Il est, à l'heure actuelle, toujours dangereux de se promener ou de se déplacer en forêt.

Si les effets les plus visibles des intempéries exceptionnelles du mois de mai ont disparu depuis la décrue des cours d'eau ces dernières semaines, certains espaces naturels seront marqués durablement par cet épisode climatique, au premier rang desquels la forêt.

Sols détremés, routes et chemins forestiers impraticables ou inondés, arbres couchés ou à l'équilibre instable..., l'ONF rappelle que les forêts présentent toujours un danger avéré pour les promeneurs et autres usagers, et demande à chacun d'éviter les déplacements dans les massifs forestiers.